



LE DUERP - Appréhender le Document Unique d'Evaluation des Risques

Domaine : Ressources humaines

Réf. : 2512RH

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation
Contribuer à la transcription de cet inventaire dans le Document Unique (DUERP)
Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyens pédagogiques : Alternance entre théorie et exercices pratiques. Un support de cours adapté remis à chaque participant. Salle de cours équipée / connexion internet / matériels de projection / Tableaux / Paper Board.

Modalités d'évaluation : Evaluation au fur et à mesure des exercices pratiques / Questionnaire de satisfaction / Attestation de stage / Evaluation sommative par le formateur sur 5 questions.

Formation en présentiel : A l'aide de l'application EDUSIGN, les stagiaires ont un accès afin d'émarger pendant la formation et de répondre à une opinion qualité lors de la fin de la formation.

CONTENU ET MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en partenariat avec SICOGE

Programme

Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation

Rappel du cadre juridique et des principes généraux de prévention Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale

S'approprier la réglementation en matière de risques

professionnels : Intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail)

Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention

des risques et exploiter ces ressources d'information dans l'analyse des risques professionnels

L'analyse des risques professionnels dans le but de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles

Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité :

Terminologie : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques, etc.

Savoir réaliser une analyse de risques professionnels

PUBLIC CONCERNÉ

Membre d'une Institution Représentative du Personnel. Toute personne impliquée dans la prévention au sein de l'entreprise L accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informa

DURÉE ET DATES

-Durée :

2 journées de 7h soit 14 heures

-Délai d'accès :

Réponse par mail dans les 72h.
En inter : inscription à la prochaine session suivant le nombre de places disponibles.
En intra et en individuel : en fonction du planning déterminé par le client.

-Dates des inter-entreprises :

Nous contacter

.En Intra ou Individuel :

Nous contacter

FORMULES ET TARIFS

Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel, Distanciel.

BESOIN D'AIDE POUR CHOISIR VOTRE FORMATION ?



02 32 74 56 94

Numéro unique d'appel

- o Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité
- o Mettre en oeuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du personnel aux dangers
- o Mettre en forme l'analyse des risques : critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident, notion de risque initial, risque résiduel

Définir un plan d'action en matière de prévention dans le cadre de la consultation du CSE sur le Programme annuel de prévention (Papripact) et de la consultation sur le document unique

Compléter le document unique
Identifier les points d'amélioration
Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives
Programme annuel de prévention des risques

Pensez à vous munir du (ou des) DUER de l'entreprise, ainsi que de l'Accord d'entreprise de fonctionnement du CSE, et du Règlement intérieur du CSE.

Fiche mise à jour le 23/08/2024

NOS CERTIFICATIONS

